L'Echo du
CARIF ESPACE COMPETENCES n°3 mars 2015

L'Echo du CARIF

Une publication thématique pour l'ensemble des professionnels et décideurs de l'orientation, de la formation et de l'emploi en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le Dossier de l'Echo

Les Assises régionales de l'orientation qui se sont tenues le 17 décembre dernier ont réuni plus de 250 professionnels à l'Hôtel de Région à Marseille.

Cette manifestation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie qui vise notamment à mieux articuler les actions entre les différents acteurs de l'orientation, de la formation professionnelle et de l'emploi : État, Régions et partenaires sociaux.

Ciblées sur l'orientation, les Assises ont permis de rappeler les principaux cadres d'intervention en ce domaine.

Les Assises Régionales de l'Orientation

L'orientation tout au long de la vie, un enjeu de gouvernance au cœur de la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie

Christine LAGRANGE, Présidente de la Commission Formation Professionnelle et Apprentissage a ouvert les Assises.

Dans son propos introductif, **Christine LAGRANGE,** Conseillère Régionale et Présidente de la Commission Formation Professionnelle et Apprentissage, a rappelé l'importance donnée par la Région à l'accès à l'information et à l'orientation, notamment en faveur des jeunes. En cela, la gouvernance est essentielle pour la mise en oeuvre de l'orientation tout au long de la vie.

D'une part, la Région organise et structure à partir du 1er janvier 2015 le Service Public Régional de l'Orientation (SPRO) tout au long de la vie accessible à tous, de manière gratuite. Elle assure à ce titre la mise en réseau des services, structures et dispositifs qui concourent sur son territoire à sa mise en œuvre. Elle coordonne ainsi les actions des organismes participant au Service Public Régional de l'Orientation et à la mise en œuvre du Conseil en Evolution Professionnelle.

D'autre part, **Marco ATTAL,** Chef du Service Académique d'Information et d'Orientation de l'Académie de Nice et **Denis HERRERO**, Chef du Service Académique d'Information et d'Orientation de l'Académie d'Aix-Marseille ont rappelé le rôle de l'Etat. Celui-ci définit au niveau national la politique d'orientation des élèves et des étudiants dans les établissements scolaires et les établissements d'enseignement supérieur. Il impulse une politique éducative de l'orientation de façon à développer chez tous les élèves et étudiants une compétence à s'informer, à découvrir le monde économique et social et à construire leurs projets et parcours de formation. Il s'appuie pour cela sur l'ONISEP, les services d'orientation de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur, principalement les Centres d'Information et d'Orientation (CIO), ainsi que les Services Communs Universitaires d'Information, d'Orientation et d'Insertion professionnelle (SCUIO-IP).

Enfin, et comme indiqué par **Catherine BEAUVOIS**, secrétaire générale du Conseil National de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelles (CNEFOP) également présente à la tribune, l'orientation tout au long de la vie est au cœur des enjeux des nouvelles instances de gouvernance quadripartites créées par la loi. Ainsi, le CNEFOP au niveau national et les CREFOP en région (Comité Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelles) ont vocation à définir une stratégie concertée et à coordonner les acteurs et les politiques d'orientation, de formation professionnelle et d'emploi.

Catherine BEAUVOIS

Ainsi, la collaboration engagée entre la Région et l'Etat en faveur du Service Public Régional d'Orientation fera prochainement l'objet d'une convention.

Une condition de réussite de l'orientation : la coopération entre acteurs au service de l'usager

L'allocution de **Norbert ALTER**, chercheur et spécialiste des questions d'innovation et de coopération dans les organisations, a souligné l'importance du don entre acteurs pour la mise en œuvre du partenariat indispensable au Service Public Régional d'Orientation et au Conseil en Evolution Professionnelle

Si la coopération et l'échange sont rarement gratuits et obligent en retour l'organisme ou la personne destinataire d'un don, ils ne peuvent se réduire pour les individus comme pour les organisations à une simple logique d'échange marchand.

Martine YOBE aux côtés de Norbert ALTER

Ainsi, la coopération n'est pas strictement le fait d'un calcul rationnel par les acteurs impliqués, du rapport entre les moyens engagés et les gains qu'ils obtiennent.

Reprenant **Marcel MAUSS** et son Essai sur le don, Norbet ALTER réaffirme la part « primitive », c'est à dire sociale de tout échange. De plus, la coopération ne s'inscrit pas exclusivement dans des cadres contractuels et conventionnels formalisés mais repose aussi sur des échanges informels de type « don contre don », dans lesquels il faut donner, recevoir et rendre.

Ainsi, si les échanges peuvent apporter des bénéfices en matière de biens et de services, ils trouvent également leur origine, leur motivation et leurs bénéfices dans le champ psycho-social.

En ce domaine, la connaissance réciproque, le développement de liens vécus comme positifs par les acteurs sont des éléments structurants de la confiance, utile au développement de la coopération.

A terme, la reconnaissance sociale du donneur et de son don, son sentiment d'appartenance à un même groupe, son impression de partage de valeurs, d'objectifs et de visions communes et la satisfaction émotionnelle et affective qui en résultent sont autant de facteurs qui favorisent la coopération et la construction partenariale.

C'est à cette condition, semble-t-il, que les différences de stratégies et d'intérêts entre acteurs peuvent être partiellement dépassées au profit d'un objet commun, tel que peut être le Service Public Régional d'Orientation.

La table ronde «Quelles perspectives pour la mise en oeuvre du SPRO en janvier 2015 ?» a réuni Marco ATTAL, chef du Service Académique d'Information et d'Orientation, Académie de Nice - Denis HERRERO, chef du Service Académique d'Information et d'Orientation, Académie d'Aix-Marseille - Martine YOBE, chef de Service Accompagnement Information Orientation, Direction des Parcours Professionnels, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Sylvette BELMONT, directrice, CARIF Espace Compétences.

Le Service Public d'Orientation sur le territoire de Nice, un exemple de coopération réussie

Pour illustration du propos de Norbet ALTER, les Assises ont présenté un film témoignage du Service Public d'Orientation mis en œuvre sur le territoire de Nice en 2012.

Cette expérience de **coopération pilotée par un comité de partenaires** associe le Centre d'Information et d'Orientation de Nice, la Mission Locale communautaire Nice Cote d'Azur, La Direction Territoriale de Pôle Emploi, le Bureau d'Information et d'Orientation de l'Université de Nice et le Centre Régional d'Information Jeunesse Côte d'Azur.

Elle a permis le développement de services à l'attention des scolaires, des étudiants et des actifs. Plusieurs actions réalisées en commun ont montré concrètement le travail coopératif mené par les partenaires : actions mensuelles d'information, manifestations/forums sur le champ de l'orientation, etc.

Les acteurs de ce projet ont ainsi témoigné d'une plus-value évidente en matière :

- d'élargissement de l'offre de service à l'attention des publics : « Le SPO a permis d'ouvrir les services au public par une meilleure prise en compte de l'offre de service des partenaires ».
- de cohérence des services rendus aux usagers : « Nous savons ce que font les autres et nous avons développé des outils de liaison qui facilitent la cohérence des services rendus au public ».
- de mise en synergie des actions sur le territoire : « Nous organisons des actions en commun, on travaille ensemble et c'est plus intéressant pour l'ensemble des publics du territoire ».

Mais quels ont été les leviers de réussite de ce projet et des services qui en découlent ? Sans aucun doute, les témoignages du film apportent des réponses et font écho à la réflexion portée par Norbert ALTER. Ils montrent ainsi :

- Une histoire et des apprentissages collectifs : « On travaillait déjà ensemble mais les formations nous ont permis d'avoir des connaissances communes et surtout, de mieux nous connaître ».
- Le partage d'un sens et de valeurs communs qui dépassent les clivages et les limites de ressources : « Ce qui nous fait avancer, c'est une volonté partagée de travailler au service du public qu'on reçoit, en cohérence et sans concurrence », « On a fait cela sans moyens supplémentaires, à force d'y croire ».
- Des relations sociales positives, ciment du collectif et de la reconnaissance réciproque : « Il y a des liens forts entre nous... le respect, la bonne entente, le sens commun et la convivialité. C'est tout cela qui fait la réussite. ».
- Le sentiment d'appartenance : « Le SPO, c'est avant tout une équipe ».
- La perception d'un intérêt partagé : « C'est vraiment la prise de conscience qu'on est complémentaires, qu'on a des choses à s'apporter les uns aux autres ».
- La mise en œuvre concrète de cadres et d'outils de travail communs qui démontrent et valorisent l'existence du Service Public de l'Orientation et du collectif d'acteurs : « On a un comité de coordination qui se réunit régulièrement, des fiches de liaison et une plaquette d'information communs à l'ensemble des partenaires du SPO ».

Le film de témoignages de la mise en oeuvre du SPO sur le territoire de Nice est disponible sur le site www.espace-competences.org

Les outils du Service public régional d'orientation au service de tous

Les Assises ont été l'occasion de présenter deux outils du Service Public Régional d'Orientation mis en œuvre par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur avec l'appui du CARIF Espace Compétences. Ces outils sont au service de l'ensemble du public de la région : jeunes, demandeurs d'emplois, salariés, entrepreneurs, agents publics…

Sylvette BELMONT présente le site orientationpaca.fr

Sylvette BELMONT, directrice du CARIF, a présenté le site **www.orientationpaca.fr.** Celui-ci offre des ressources au service des internautes : un accès rapide et facile à un outil dynamique de visualisation des tendances des métiers et des évolutions du marché de l'emploi sur le territoire régional, à l'offre de formation régionale, à 500 fiches métiers, à une information sur les dispositifs utiles et à l'annuaire régional des lieux d'accueil et d'accompagnement.

Une plateforme multi-canal (téléphone, mail et tchat) avec un **Numéro vert 0800 600 007** propose un accueil individualisé du public. Des conseillers d'information répondent aux demandes de renseignement sur l'orientation, l'offre de formation, les métiers, les aides et les lieux d'accueil.

www.orientationpaca.fr

L'Echo du CARIF
Direction de la publication :
Sylvette Belmont
Mars 2015
Retrouvez le CARIF
www.espace-competences.org
www.emploiformationpaca.org
N° Vert 0800 600 007